

TAXER LA FINANCE

Taxer la finance : comment ça peut marcher ?

Qu'est qu'une taxe sur les transactions financières (TTF) ?

La TTF est une taxe prélevée sur l'ensemble des transactions sur les marchés financiers. La TTF diffère de la TTC (taxe sur les transactions de change proposée par J. L. Borloo et B. Kouchner) car elle s'appliquerait à toutes les transactions financières effectuées sur les marchés boursiers, les marchés de devises, les marchés des produits dérivés et sur tous les autres produits financiers négociés par les professionnels des marchés financiers et elle serait d'un taux beaucoup plus élevé (dix à cent fois) afin de limiter la spéculation.

Sur le plan mondial, les estimations les plus fiables, notamment à partir des chiffres de la Banque des règlements internationaux (BRI), font état de transactions financières portant sur des montants équivalant à environ **cent fois** les échanges de **biens et services** (évalués sur **l'année 2009** à partir des chiffres publiés par la CNUCED à **14 000 milliards de dollars** environ d'exportations et autant d'importations). Le montant global des transactions financières serait donc de l'ordre de **6 000 milliards de dollars par jour**, dont environ la moitié pour les transactions de change (3000 milliards de dollars par jour).

La prolifération pathologique des instruments financiers

On parle de taxer les transactions financières, mais pour cela il faut se poser la question : quelle est la place, occupée par les différents marchés,

leurs importance respective, et leur fonctionnement ?

Le marché des changes, sur lequel s'échangent les devises, est un des plus gros marchés en termes de volume échangé, loin devant celui des actions et obligations. Ce qui caractérise les opérations sur ce marché, c'est la concentration : elles concernent un petit nombre de monnaies.

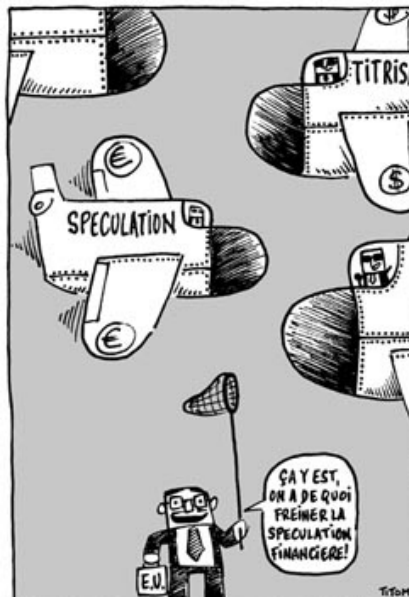
Le marché des actions et des obligations représente un volume de transactions moins important. Les actions sont des titres de propriété sur les entreprises, donnent droit à des dividendes et génèrent des plus (ou moins) values lors de la revente. Les obligations sont des titres négociables, émis par des emprunteurs : les États (titres de la dette publique) ou les entreprises.

Les marchés dérivés : l'expression « produits dérivés »

désigne les instruments financiers dont la valeur dérive de celles d'un autre instrument qu'on appelle le sous-jacent. Le sous-jacent peut être un taux d'intérêt, une devise, une action, un indice boursier ou une marchandise.

L'imagination des financiers est sans limite, et ils inventent sans cesse de nouveaux sous-jacents : risque de crédit, indices climatiques, électricité... Les produits dérivés ont été à l'origine créés pour permettre la couverture (protection) des acteurs de l'économie réelle contre les risques financiers.

Ainsi, un importateur français qui aurait à payer une facture d'un million de dollars dans trois mois achète à terme des dollars, (c'est-à-dire fixe



aujourd'hui le prix auquel il effectuera son achat de dollars dans trois mois) pour se couvrir contre une appréciation éventuelle de la devise américaine. Il fixe ainsi le montant d'euros qu'il aura à verser pour payer sa facture et n'a donc pas de risque de change.

Le paradoxe de ces marchés, conçus pour « protéger », est qu'ils sont devenus hautement spéculatifs, sur les marchés dérivés, il n'est pas nécessaire de détenir un actif pour acquérir un produit dérivé fondé sur cet actif. Par exemple, c'est comme si on pouvait souscrire une assurance sur la maison de son voisin, y mettre le feu et toucher la prime !

Les produits dérivés sont pour l'essentiel les **contrats à terme, les contrats optionnels et les contrats d'échange (swaps)** :

- **Un contrat à terme** est un contrat où le prix et la quantité sont fixés aujourd'hui pour une transaction qui aura lieu à une date future. N'importe quelle marchandise peut faire l'objet d'un contrat à terme, mais les plus traitées sont les matières premières, dont les denrées agricoles.
- **Un contrat d'option** n'est pas symétrique, car il permet à l'acquéreur, moyennant le paiement d'une prime, d'acheter (option d'achat ou *call*) ou de vendre (option de vente ou *put*) une quantité déterminée d'un actif sous-jacent à un prix fixé à l'avance, la transaction éventuelle ayant lieu à une date ultérieure.
- **Un contrat d'échange (swap)** permet d'échanger une créance ou une dette ayant certaines caractéristiques contre une créance ou une dette ayant des caractéristiques différentes.

Ces marchés peuvent être **organisés** ou **de gré à gré (OTC)**.

Sur un marché organisé, les négociations, bien que gérées par des entreprises privées (NYSE Euronext, par exemple), sont supervisées par des

autorités qui fixent des règles et les contrats proposés sont standardisés.

Les marchés de gré à gré ne sont pas réglementés : des contrats « sur mesure » se négocient directement entre les acteurs. La plupart des transactions financières ont aujourd'hui lieu sur des marchés de gré à gré, donc échappent à tout contrôle.

Concrètement, où prélever la taxe et comment ?

Le prélèvement de la taxe ne pose pas de difficultés insurmontables.

Il existe deux types de marchés financiers.

- D'une part, les marchés financiers centralisés comme les bourses d'échange où l'on achète et vend des actions, des obligations, des produits dérivés et des matières premières.
- D'autre part, les marchés financiers décentralisés comme le marché des changes, où les transactions sont réalisées de gré à gré.

Sur les marchés boursiers, le prélèvement de la taxe est très simple. Les ordres d'achat et de vente sont adressés à un système informatique centralisé où tous les intervenants sont dûment répertoriés.

Sur les marchés décentralisés où les transactions sont réalisées directement entre vendeurs et acheteurs, le prélèvement est un peu plus complexe mais ne présente aucune difficulté majeure. Il s'agit de marchés de gros où ce sont en général les grands établissements bancaires qui interviennent pour le compte de leurs clients ou pour leur propre compte. Toutes les transactions sont enregistrées et laissent des traces informatiques.

Georges Veyet

Extraits du rapport : « Taxons la spéculation financière : des taxes globales pour construire les biens communs de l'humanité », en ligne sur le site Attac France.

(A suivre : la manne des taxes globales)